

## Communiqué

### Le CESE adopte son rapport sur l'économie bleue

Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) a tenu, le vendredi 21 décembre 2018, sa quatre-vingt treizième session ordinaire à Rabat, présidée par Monsieur Ahmed Réda Chami, Président dudit Conseil.

Lors de cette session, le CESE a adopté, à l'unanimité le projet de rapport de l'autosaisine sur « L'économie bleue : pilier d'un nouveau modèle de développement du Maroc ».

La réflexion du CESE part de l'objectif d'identifier, de valoriser et de développer les potentialités de l'économie bleue afin d'en faire un pilier du modèle de développement du Maroc de demain.

Avec deux façades maritimes s'étendant sur 3500 km de littoral, 2 millions de km<sup>2</sup> de zone économique maritime exclusive, un patrimoine halieutique important et des ressources énergétiques fossiles et renouvelables, le Maroc jouit d'un important capital maritime.

Durant les 20 dernières années, le Maroc s'est doté de stratégies sectorielles qui couvrent plusieurs activités liées directement ou indirectement au capital maritime et au milieu marin. Toutefois, une nouvelle vision s'impose afin de libérer les potentialités de création de richesses et d'emplois, de valoriser le potentiel des secteurs liés à l'économie bleue, tout en préservant les écosystèmes marins, selon une approche inclusive, durable et intégrée.

A cet effet, le Conseil prône l'adoption d'une Stratégie Nationale de l'Economie Bleue durable et inclusive, adaptée aux vocations régionales et déployée autour des secteurs économiques traditionnels, tels que la pêche, le tourisme et les activités portuaires, tout en développant de nouveaux secteurs porteurs de forts potentiels de croissance (aquaculture, écotourisme, bioproduits marins ou biotechnologies, construction navale, etc.). Les projets relatifs à la mise en œuvre de cette stratégie devraient être à la fois élaborés en concertation avec les citoyens et les acteurs concernés, tout en ayant pour premier objectif de favoriser

l'accès aux services et aux ressources maritimes à toutes les catégories sociales. La gouvernance de cette stratégie serait confiée à une commission interministérielle dédiée, auprès du Chef de Gouvernement, qui optimiserait la coordination entre les politiques sectorielles.

Par ailleurs, le CESE recommande d'assurer une meilleure valorisation des produits de la mer, par le développement d'une aquaculture écoresponsable, d'une offre de services portuaires en soutenant le développement du pavillon marocain et en encourageant le déploiement d'écosystèmes intégrés pour la construction et la réparation navale.

Il suggère également de réorienter progressivement le développement de l'offre touristique balnéaire, d'en réduire l'impact sur les écosystèmes environnementaux et de développer de manière forte l'écotourisme à travers les activités sportives, balnéaires, de découverte, tout en impliquant la communauté locale en amont.

Le Conseil appelle à investir dans la recherche et l'innovation autour des nouvelles filières liées à la valorisation des services de la mer, notamment en ce qui concerne le développement des biotechnologies marines et des énergies renouvelables ainsi que les activités de dessalement écologiquement responsable et l'exploration et l'exploitation minières et fossiles, domaines qui présentent des synergies à fort potentiel.

Le rapport du CESE préconise aussi de développer l'offre de croisière, de plaisance et des sports nautiques. Il recommande de lancer des initiatives culturelles autour de la mer et de ses activités en mettant en valeur les traditions culturelles des populations du littoral (événements maritimes, concours et compétitions, etc.).

Par ailleurs, il a mis l'accent sur la nécessité d'assurer une planification spatiale maritime au niveau territorial pour une économie globale et intégrée et de renforcer le rôle central des territoires dans le développement des secteurs de l'économie bleue dans le cadre de la régionalisation avancée.

Enfin, le rapport a mis en exergue l'importance d'introduire les métiers de l'économie bleue dans l'éducation et la formation professionnelle, en créant davantage de cursus universitaires spécialisés dans les domaines maritimes, pour une main d'œuvre bleue qualifiée et compétente.

Durant cette Assemblée, le CESE a également présenté et discuté son projet d'étude sur l'approche parlementaire du nouveau modèle de développement.